



## **Rapport d'information des délégués du Conseil municipal auprès du Tennis Club Grand-Saconnex**

---

L'assemblée générale du Tennis Club du Grand-Saconnex (TCGS) s'est tenue le 25 janvier 2019 en présence de 6 membres du comité (un excusé) et d'une trentaine de membres.

Le Conseil Administratif du Grand-Saconnex était représenté par M. Jean-Marc Comte.

M. Matthieu Steiner a assisté à cette assemblée en tant que délégué du Conseil Municipal. Le second poste de délégué est pour l'instant vacant.

### Rapport du président

Le président évoque les difficultés de faire respecter le règlement, notamment en terme de réservation des terrains, ce qui suscite quelques plaintes. Un amendement du règlement entre en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2019, selon lequel seules les personnes ayant payé leur heure et leur éventuels invités ont accès à la bulle. Les moniteurs ont autorité pour vérifier cela. Trop de personnes se sont introduites aux heures inoccupées et des déprédations ont été constatées. Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du club pour acheter une heure à la saison hivernale sous la bulle.

Un problème de température est par ailleurs constaté dans la bulle. La commune veut maintenir à 14°C, le club souhaite 16°C. Selon la convention d'exploitation du club, la commune décide de la température. La convention internationale du sport demande 16°C.

Le président remercie la commune pour les personnes intervenant sur le site du TCGS. L'entreprise Jacquet assure l'entretien ce qui suscite parfois des incompréhensions des membres quant à la communication des remarques. En effet, Jacquet est sous contrat avec la commune et non avec le TCGS. Le président n'est toutefois pas pleinement satisfait des prestations d'entretien (intervention lente).

Indépendamment de ces considérations générales, les terrains 1-2-5 doivent être recompactés et le revêtement datant de 2012 remplacés. Les terrains 3-4 recevront un traitement intermédiaire sans changement du revêtement (sauf si la commune décide de le faire).

Concernant l'exploitation du restaurant, un nouveau prestataire avec une nouvelle patente a été désigné. Les anciens exploitants sont vivement remerciés et reviendront peut-être.

Le club de l'ONU fermera au 31.12.2020 ou, si report, le 31.12.2022, mais il est certain qu'il devra quitter son site actuel à terme. Les statuts du TCGS limitent l'accueil à 70 membres par court. L'accueil des 300 membres du club de l'ONU est donc impossible actuellement. Des discussions sont aussi en cours avec Pregny-Chambésy pour un déménagement chez eux.

### Trésorerie :

Investissements (hotte de cuisine et travaux d'électricité et de carrelage) : environ CHF 6'000.-.

Frais en diminution de -5% sur les cours juniors en raison de la diminution des inscriptions.

Le produit d'exploitant diminue de CHF 4'000.- en raison d'une diminution de 20 membres et d'heures vacantes sous la bulle.

60% des produits d'exploitant doivent être reversés à la commune.

Le coût du 40<sup>e</sup> anniversaire du club (CHF 23'000.-) viennent d'une provision pour manifestation.

Comptes vérifiés et approuvés ainsi que les rapports présentés.

### Événements et résultats sportifs

Plusieurs équipes ont été promues et d'autre reléguées, un open et un tournoi ont été organisés en 2018.

### Formation

Les moniteurs suivent des formations chaque année afin de tenir leur diplôme à jour.

Deux nouveaux moniteurs accueils dans le club en 2019.

Diminution de participation junior (mini-tennis). En conséquence, un tout ménage a été distribué au Grand-Saconnex pour promouvoir les cours, avec succès.

Participation aux stages d'été en diminution en raison des nouveaux horaires trop matinaux.

### Comité

Actuellement il y a 7 membres au comité, un va démissionner en 2019, le poste n'est pas renouvelé.

Statuts modifiés pour permettre l'envoi des convocations par e-mail, pour des raisons pratiques et écologiques.

Pour les délégués,

Matthieu STEINER

Grand-Saconnex, le 25 janvier 2019

**Rapport d'information des délégués du conseil municipal auprès du Basketball club Grand-Saconnex, concernant l'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2019**

---

Le président Rafael Stuker salue la présence de M. le Maire Laurent Jimaja et de la Conseillère municipale Mme Laurence Burkhalter. Il excuse M. le Conseiller municipal Valentino Cavalieri.

346 convocations ont été envoyées, 3 personnes se sont excusées et 15 sont présentes.

Rafael Stuker rappelle qu'il a annoncé lors de l'assemblée générale du 26 septembre 2018 son souhait de quitter la présidence du club au terme de la saison en cours. Il part après 23 ans de présidence avec le sentiment du devoir accompli et en laissant un club sain sportivement et financièrement.

L'objectif de cette assemblée extraordinaire est d'anticiper en cours de saison pour permettre de préparer la prochaine avec son successeur et de l'accompagner dans ce processus jusqu'à la fin de celle-ci.

Le président et le directeur technique ont approché quelques candidats potentiels et l'un d'eux au profil très intéressant a accepté de se présenter comme candidat à la présidence du club.

Il s'agit de M. Ognjen (Oggie) Kapetanovic, 40 ans, père de trois enfants jouant dans le club. Il a étudié en Pennsylvanie où il a joué au basket et gagné plusieurs titres, puis il est arrivé en Europe et a rejoint le championnat suisse de LNA après un passage en Allemagne et en Italie.

Oggie Kapetanovic possède toutes les qualités requises pour reprendre la présidence, habitué à conduire des équipes en tant que haut cadre dans une multinationale et disposant d'excellentes connaissances du basket. Il n'a pu se libérer ce soir pour raisons professionnelles et s'en excuse.

Il est élu par l'assemblée générale à l'unanimité et par applaudissements. Il sera intégré au comité dès la prochaine séance. La transition officielle sera effectuée lors de l'assemblée générale ordinaire de septembre prochain.

Suite au retrait du trésorier précédent, ce poste était à repourvoir également depuis le début de la saison. M. Mathias Ballesteros, ancien joueur du club a été sollicité par le comité et a immédiatement accepté de se présenter en tant que trésorier du Grand-Saconnex BBC.

Il est élu par l'assemblée à l'unanimité et par applaudissements.

Les autres membres du comité, Mme Patricia Margot, secrétaire, M. Robert Margot, responsable technique et M. Alain Zosso, coach jeunesse et sport demeurent membres du comité, déjà élus lors de la dernière AG.

Mme Nathalie Cessens, puis M. le Maire Laurent Jimaja rendent hommage à Rafael Stuker, le remercient chaleureusement pour son engagement durant ses 23 années d'activité et saluent l'arrivée du nouveau président.

Rafael Stuker remercie la Ville du Grand-Saconnex pour l'intérêt et le soutien majeur qu'elle accorde au sport et aux activités du club.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 20 heures par le partage du verre de l'amitié.

Laurence Burkhalter  
Rapporteur

Grand-Saconnex, le 11 février 2019